



**- Juin 2009 -**

## **Deux nouvelles stations AutoPartage à partir du 10 juin 2009**

En juin, le service se développe. Nous ouvrons deux nouvelles stations extérieures : rue d'Isoard (perpendiculaire à l'avenue Longchamps), et rue Joel Recher (entre la rue Sauveur Tobelem et l'avenue de la Corse, dans le 7<sup>e</sup>). Chacune de ces stations comptera deux véhicules.

## **Tarif spéciaux printemps-été 2009**

Nous vous proposons des tarifs préférentiels pour les vacances ou les week-ends durant l'été. Il vous suffit de nous téléphoner au 04 91 00 32 94 pour obtenir un devis « sur mesure » carburant inclus.

### **Exemple de devis tarif négocié :**

- Forfait week-end Peugeot 107 avec 300km carburant inclus, du vendredi (18h) au dimanche (23h) : 102€
- Forfait semaine Toyota Aygo avec 500km carburant inclus, du vendredi (18h) au dimanche suivant (23h) : 338€
- Forfait 2 semaines Renault Partner avec 1000km carburant inclus, du vendredi (18h) au dimanche (23h) : 660€

## **Utilisez un véhicule dans une ville membre du réseau France-Autopartage**

Besoin d'une voiture dans une autre ville que Marseille ? Rien de plus simple. Vous pouvez réserver un véhicule à Bordeaux, Grenoble, Montpellier ou Toulouse, sur notre site [www.autopartage-provence.com](http://www.autopartage-provence.com). Une fois votre identifiant et votre mot de passe renseignés, cliquez sur le nom du service autopartage de la ville de votre choix. Vous n'avez plus qu'à réserver votre véhicule, comme vous le faites habituellement.

Votre carte AutoPartage vous permettra d'ouvrir les voitures dans ces villes.

Si vous souhaitez utiliser un véhicule à Paris, Lyon ou Strasbourg, nous vous remettons une carte magnétique spécifique à ces services. Appelez nous au 04 91 00 32 94 pour plus d'information.

## **Déduction d'impôt**

Si vous êtes sociétaire d'Autopartage Provence, vous avez droit à une déduction d'impôt. Pour en bénéficier, vous devez vous procurer (ou télécharger sur [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)) le formulaire 2042C. Sous le chapitre « Charges ouvrant droit à des réductions d'impôts », inscrivez la valeur de la part sociale Autopartage Provence (914,69€) dans la case « souscription au capital d'une PME ».

## **L'autopartage en covoiturage : économique, écologique et convivial.**

Le principe du covoiturage est simple : il s'agit du partage d'un véhicule par plusieurs occupants se déplaçant dans une même direction.

Il existe une option « covoiturage » lorsque vous réservez une voiture Autopartage. Cette fonction vous permet de trouver d'autres adhérents souhaitant faire un trajet bien déterminé en votre compagnie. Le montant total de la réservation sera divisé par le nombre de covoitureurs, et chaque adhérent sera facturé automatiquement (la moitié du montant total s'il y a deux covoitureurs, le tiers s'il y en a trois, etc...).

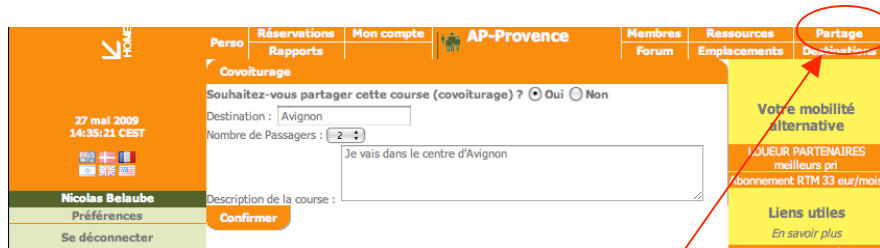
Pour trouver des covoitureurs, cliquez sur « Détails » à droite du récapitulatif de votre réservation.



Ensuite, dans la section "Covoiturage", cliquez sur "Modifier".



Enfin, à la question "souhaitez-vous partager cette course?", répondez "oui", puis renseignez votre destination et ajoutez un commentaire si vous le souhaitez. Terminez en cliquant sur "Confirmer".



Pour consulter la liste des trajets en covoiturage, cliquez sur « partage » en haut à droite de votre page d'accueil.

## Parrainez un nouveau membre

Parrainez un nouvel adhérent et gagnez 15€ à valoir sur votre prochaine facture. 15€ seront également offerts à votre filleul. Pour bénéficier de cette offre, imprimez et remplissez le bon de parrainage ci-dessous.

# Bon de parrainage

J'adhère\* pour la première fois à AutoPartage Provence

Je suis parrainé par : .....(Nom Prénom) téléphone .....

>>>>>>> Sur présentation de ce bon lors de mon adhésion, je gagne 15€ offerts sur mes premières utilisations de voitures partagées.

Je suis abonné à AutoPartage Provence et je parraine\*\* M ....., porteur de ce bon

>>>>>>> Je gagne moi aussi 15€ offerts sur mes prochaines utilisations de voitures partagées.

\*Pour adhérer merci de prendre rendez vous en appelant au 04 91 00 32 94

\*\*Merci d'indiquer votre nom en haut du bon. Offre réservée aux particuliers abonnés du service AutoPartage Provence.